



VILLE DU PUY EN VELAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du lundi 30 juin 2025

Délibération n° DEL_2025_0091

L'an deux mille vingt cinq, le trente juin à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
mardi 24 juin 2025

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Monsieur Jérôme EYNARD, Madame Michelle MICHEL, Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Guy CHOUVET, Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Ginette VINCENT, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Brigitte FROMAGET-HERITIER, Monsieur Roland LONJON, Monsieur Pascal BERTRAND, Madame Corinne GONCALVES, Monsieur Cédric DINIS, Madame Marie MARQUARSEN, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Monsieur François CHATAING, Monsieur Baptiste MASSIN, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde BOURGIN, Madame Michelle CHAUMET, Monsieur Fabien SURREL, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS, Madame Isabelle DARDELET

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
04/07/2025

Ont donné procuration :

Madame Brigitte BENAT à Madame Catherine CHALAYE, Monsieur Rachid ANBAR à Monsieur Guy CHOUVET, Monsieur Stéphane CLABAUX à Monsieur Jean-François EXBRAYAT, Madame Maryline BRUN à Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Celline GACON à Monsieur Fabien SURREL, Madame Aurélie CHAMBON à Madame Catherine GRANIER-CHEVASSUS

Secrétaire de séance : Marlène LASHERME

La séance a été levée à : 21 H 35

Rédacteur : Jonathan VALIN-BIDON Développement Economique - Affaires Foncières

Objet :	Club des Managers de Centre-Ville : adhésion
----------------	--

Rapporteur : Jérôme EYNARD

Il est proposé d'adhérer à l'association nationale Club des Managers de Centre-Ville (CMCV), qui œuvre pour la promotion et le développement du métier de manager de centre-ville. Elle vise à renforcer les liens entre les professionnels du développement économique territorial.

Le CMCV participe régulièrement à des salons professionnels de référence (Franchise Expo à Lyon ou Paris, MAPIC, SIEC, Salon des Maires, etc.). L'adhésion permet de bénéficier de tarifs préférentiels sur les frais d'inscription à ces événements.

Délibération n° DEL_2025_0091 du lundi 30 juin 2025

Elle offre également l'opportunité d'échanger des bonnes pratiques entre managers issus de territoires variés, et constitue un outil de veille stratégique pour anticiper les évolutions et les défis des centres-villes et centres-bourgs.

Le montant de la cotisation pour l'année 2025 s'élève à 70 euros.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Travaux du 23/06/2025

A reçu un avis favorable en Commission Commerces du 17/06/2025

Le Conseil Municipal :

- APPROUVE l'adhésion de la Ville à l'association nationale Club des Managers de Centre-Ville,
- AUTORISE le versement d'une cotisation pour l'année 2025 de 70 €,
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette adhésion.

VOTE : UNANIMITÉ

Signé le 30 juin 2025,
Le Secrétaire de séance,
LASHERME Marlène,
Adjointe au Maire.

Fait au Puy-en-Velay, le lundi 30 juin
2025